Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 056-215600651-20260409-DELIB_2026_41-DE

MAIRIE DE GOURHEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
30/03/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 12

Délibération n° 2026-41

Objet

Subvention AALG 2026

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

L'an deux mille vingt-six, le 9 avril, le Conseil Municipal de la commune de GOURHEL, dûment convoqué le 30 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur ARGENTIN Kévin, Maire.

Conseillers présents :
ARGENTIN Kévin - ANNIC Marianne - BRAUD Noémie - CORNUEL Laurence – DOUBLET Anne-Sophie - GUILLAUME Jean-Marc – GUILLEMOT Sandra – LADIRAY Jean-François – LELEVÉ Guillaume - LE BOT Mickaël - LE ROCH Delphine – MERVEILLEUX Emilie – MOUNIER Samuel

Conseillers absents excusés : LEHERICY Ethan - TOUZE Benjamin pouvoir à LELEVÉ Guillaume

Conseillers absents :

Secrétaire de séance : Laurence CORNUEL

Monsieur LELEVÉ informe le conseil municipal avoir reçu une demande de subvention de l'association AALG.

La demande est de 1 700 € pour l'année 2026.

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'accorder à l'Association Animations et Loisirs de Gourhel une subvention d'un montant de 1 650 € pour l'année 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Kévin ARGENTIN

MAIRIE de GOURHEL 56800

Secrétaire de séance,
Laurence CORNUEL